

**Financement de contrats doctoraux sur des sujets labellisés**  
**Campagne 2022**  
**Commission Recherche de l'Université de Lille**  
**Séance du 23 septembre 2021**

L'Université de Lille a inscrit dans ses priorités l'augmentation du nombre de thèses soutenues. Dans cette perspective, la Commission Recherche consacre annuellement près de 50% du budget de fonctionnement de la recherche au financement de contrats doctoraux d'établissement, soit 105 contrats doctoraux pour un montant approximatif de 10M€.

Par ailleurs, la Commission Recherche contribue à la politique scientifique de l'Université de Lille par le financement d'actions visant à développer les collaborations internationales, soutenir le rayonnement de l'excellence en recherche, ou encore renforcer les actions partenariales avec des entreprises.

Dans cette perspective, cet appel a pour objectif de labelliser des contrats doctoraux vers la fin du mois de janvier, ce qui offrira l'opportunité aux Unités de Recherche d'anticiper la recherche de bonnes candidatures. Les Graduate Schools (GS) seront sollicitées pour sélectionner et valider ces candidatures.

La Commission Recherche labellisera environ 18 contrats doctoraux (sur les 105 financés par l'établissement et les supports qui seront obtenus dans le cadre de la LPR). Ces 18 supports concerneront les objectifs suivants :

- *Développer l'internationalisation, pour accompagner les LAI (Laboratoires Associés Internationaux) financés par ULille ou les IRP (International Research Project) financés par les organismes nationaux de recherche, ceci dans le cadre de cotutelles s'inscrivant spécifiquement dans le programme scientifique de ces LAI/IRP (en co-financement avec le partenaire). A noter que l'engagement de co-financement de l'établissement partenaire devra être fourni lors du dépôt du dossier ;*
- *Accompagner les ECR (Equipes Communes de Recherche université-industrie, avec un co-financement industriel) ;*
- *Participer à des actions phares, par exemple pour accompagner des projets lorsqu'il y a besoin d'apports en fonds propres (ex: ATIP avenir, lauréat de projet Marie-Curie, ...) (en co-financement ou financement plein);*
- *Accompagner les lauréats de l'IUF JUNIOR de la session 2021, dans la perspective du dépôt d'un projet ERC (en co-financement ou financement plein) ;*
- *Accompagner les dispositifs d'accueil de Talents ou de Chaires d'excellence (en co-financement ou financement plein) ;*
- *Accompagner la participation à un projet EQUIPEX+ (en co-financement ou financement plein et si la demande a été formulée lors du montage du dossier de candidature) ;*
- *Accompagnement des FHU labellisés en 2021(en co-financement ou financement plein) ;*
- *Accompagner le projet ANR lauréat sur les thèses en IA (deuxième phase en co-financement avec l'ANR) ;*
- *Accompagner les projets structurants dans le cadre du hub 4 CSPM de l'I-Site (en financement plein).*

Les Unités de Recherche sont invitées à proposer des sujets correspondants à ces objectifs. Il est précisé que ces supports labellisés seront traités en dehors de la procédure d'attribution des contrats doctoraux aux GS (proportionnelle au nombre d'HDR inscrites et de soutenances dans chaque GS). Ils doivent donc être considérés comme un soutien spécifique à l'Unité de Recherche dont le(s) sujet(s) serai(en)t sélectionné(s). Une Unité de Recherche bénéficiant d'un ou de plusieurs support(s) labellisé(s) restera donc éligible aux contrats doctoraux attribués par la voie conventionnelle du concours des GS.

### **Candidature**

Les demandes sont à saisir via l'application : <https://appel-a-projet-interne.univ-lille.fr/>

**L'application de saisie des demandes** est ouverte

- jusqu'au **15 décembre 2021 à minuit**

### **Critères de sélection par la Commission Recherche :**

- Pertinence scientifique du sujet,
- Adéquation avec les thématiques de labellisation décrites ci-dessus,
- Qualité de l'encadrement (l'avis des écoles doctorales sera demandé après dépôt des sujets).
- Un sujet de thèse pourra avoir été / être soumis à d'autres AAP, notamment l'AAP des cotutelles avec les universités partenaires de l'ISITE, ou encore les thèses Région HdF. Dans ce cas, les différentes soumissions devront impérativement être signalées dans le formulaire de soumission au présent AAP thèses labellisées.

Toute demande devra être soumise au Directeur d'unité préalablement au dépôt sur l'application. La demande comportera l'avis du directeur-riche d'unité, ainsi qu'un classement en cas de demandes multiples émanant d'une même unité. L'avis (avec le classement le cas échéant) devra être déposé sur l'application au plus tard le 15 décembre 2021.

### **Agenda :**

- Lancement de l'AAP : 28 septembre 2021
- Fermeture de l'application : 15 décembre 2021 à minuit
- Date de labellisation : Commission Recherche de janvier 2022 (date non encore arrêtée)
- (Calendrier susceptible d'évolution en fonction de la date de la commission recherche de janvier 2022).

Pour toute question relative à cet Appel à Soutien, envoyez votre demande à l'adresse : [dar@univ-lille.fr](mailto:dar@univ-lille.fr)